



Luzy



Novembre 2023



Mise à jour du PLU

Notice de présentation

Luzy



MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

A4 - CONSERVATION DES EAUX - Servitudes de passage

Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux

Code l'environnement, articles L. 215-4. Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006

Code rural, article L. 151-37-1

Décret n° 2005-115 du 7 février 2005

Arrêté préfectoral du 15 novembre 1965

■ **Servitude de libre-passage le long des berges de l'Alène.**

(non représentée sur les plans)

La servitude ne s'applique pas dans la traversée de l'agglomération

Actes de la SUP :

Arrêté préfectoral du 15/11/1965

Gestionnaire local de la servitude :

Direction Départementale des Territoires

2, rue des Patis

B.P. 30069

58028 NEVERS CEDEX

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

I4 - ELECTRICITE

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).

Loi du 15 juin 1906 modifiée, article 12

■ **Réseau de 2ème catégorie - ouvrages de tension inférieure à 50 kV (HTA).**

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

*RTE GET
GET Champagne Morvan
10, route de Luyères
10150 CRENEY*

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

Int1 - CIMETIERES

Servitudes de voisinage frappant les terrains non bâtis, sur une distance de 100 mètres des nouveaux cimetières transférés.

Servitude non aedificandi, servitudes relatives aux puits.

Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2223-5



Cimetière communal

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

*Agence Régionale de Santé
Délégation Territoriale de la Nièvre
11 rue Pierre-Emile Gaspard
58019 NEVERS CEDEX*

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

PM1 - RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Plan de prévention des risques naturels prévisibles et plan de prévention des risques miniers.

Code de l'environnement, articles L.562-1 et suivants.



Plan de Prévention du Risque inondation de la rivière Alène.

Actes de la SUP :

Arrêté préfectoral du 10/04/2015

Gestionnaire local de la servitude :

Direction Départementale des Territoires

2, rue des Patis

B.P. 30069

58028 NEVERS CEDEX

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

PT3 - TELECOMMUNICATIONS

Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

Loi n° 96-659 du 26 juillet 1996 - Code des Télécommunications : article L.48 - Décret n°97-683 du 30 mai 1997

■ **Câble C 345**

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

*Orange Unité Pilotage Réseau Nord Est
Service DA/Réglementation
26 avenue de Stalingrad
21000 DIJON*

■ **Câble RG 58 022 E**

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

*Orange Unité Pilotage Réseau Nord Est
Service DA/Réglementation
26 avenue de Stalingrad
21000 DIJON*

■ **Câble RG 58 577 F**

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

*Orange Unité Pilotage Réseau Nord Est
Service DA/Réglementation
26 avenue de Stalingrad
21000 DIJON*

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

T1 - VOIES FERREES

Servitudes relatives aux chemins de fer (de voirie, de débroussaillage, pour les constructions, les excavations et les départs)

Loi du 15 juillet 1845 modifiée sur la police des chemins de fer



Ligne SNCF : NEVERS - CHAGNY

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

SNCF

Direction Territoriale Immobilière SUD-EST

Campus Incity

116 Cours Lafayette

69003 LYON

Servitudes d'utilité publique s'appliquant dans la commune de:

58149 LUZY

z Bois - BOIS ET FORÊTS soumis au régime forestier

(ancienne SUP A1 pour mémoire)

Voir article R. 123-14 du code de l'urbanisme - contenu des plans locaux d'urbanisme - annexes contenu informatif

Code Forestier : article L.111-1

Code de l'Urbanisme : articles L.130-1, R.123-14, R. 126-1

- **Forêt appartenant au CENTRE DE SOINS DE LONGUE DUREE DE LUZY**
Lieudit Bois de Luzy Section B parcelle 739 : surface 4 ha 47 a 50 ca
Lieudit La Montée Section B parcelle 845 : surface 6 ha 66 a 27 ca
Lieudit Bois du Solitaire Section B parcelle 1071 : surface 1 ha 34 a 31 ca
Arrêté préfectoral portant application du régime forestier en date du 12 mai 2006

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

Office National des Forêts
Agence Territoriale Bourgogne Ouest
24 rue Charles Roy
58000 NEVERS

- **Forêt communale de Semur en Auxois, acquise par la ville de Semur en 2002, suite à un don privé.**
Section D n° 180, 185, 186,190,192,205 et 211 pour une surface de 20 ha 99 a 00 ca sur la commune de Luzy

Actes de la SUP :

Gestionnaire local de la servitude :

Office National des Forêts
Agence Territoriale Bourgogne Ouest
24 rue Charles Roy
58000 NEVERS